



Délibération du Conseil Municipal Séance du 27 janvier 2025

L'an 2025, le vingt-sept du mois de janvier, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BORTOT Pascal.

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 12
Présents : 7
Nombre de suffrages : 11

Présents :

M. BLOT Dominique, M. BOEUF Alain, M. BORTOT Pascal, M. DE LA TOUR D'Auvergne Max, Mme GADY Sarah, Mme MARET Chantal, Mme SORBIER Chloé

Absents excusés :

M. MONCHAUX Eric donne pouvoir à M. BOEUF Alain,
M. COUPECHOUX Franck donne pouvoir à M. BORTOT Pascal,
Mme PEDRON Nathalie donne pouvoir à Mme GADY Sarah,
Mme TERRIER Sandra donne pouvoir à Mme MARET Chantal

Absent :

M. LUCOT Pierre,

Secrétaire de séance : Mme MARET Chantal

Date de convocation
21/01/2025

Objet : Autorisation de signature d'un contrat "Grands Projets Côte d'Or" avec le Conseil Départemental concernant le projet de réhabilitation des ateliers communaux (Délibération n° 2025-04)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le règlement d'intervention applicable aux dispositifs Aide au Patrimoine des collectivités Plan Marshall en vigueur ;

Vu la délibération du Conseil Départemental de la Côte d'Or du 12 décembre 2022 ;

Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or du 2 décembre 2024 portant accord de principe relatif au projet de contrat « Grands Projets Côte-d'Or » à conclure avec la commune de Saulon-la-Chapelle ;

Vu le projet de convention "Contrat Grands Projets Côte-d'Or" proposé par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or ;

Considérant le projet de la commune de réhabilitation des ateliers communaux ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- d'approuver le Contrat "Grands Projets Côte-d'Or" concernant le projet de réhabilitation des ateliers communaux ;
- d'autoriser le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Saulon-la-Chapelle
Le Maire, Pascal BORTOT

Envoyé en préfecture le 30/01/2025

Reçu en préfecture le 30/01/2025

Publié le 31/01/2025

ID : 021-212105852-20250127-2025_04-DE

S²LO

